

Regards sur Anjou

Vous avez des questions ?
Accueil, information et orientation 514 493-8000

Le maire d'arrondissement et son équipe réélus

À la suite de l'élection municipale du 3 novembre, c'est avec plaisir que nous vous présentons le conseil d'arrondissement d'Anjou qui vous remercie de lui avoir renouvelé votre confiance.



Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre

Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest

Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de ville

Andrée Hénault
Conseiller de ville pour
l'arrondissement d'Anjou

Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est

Meilleurs vœux

*Les membres du conseil
d'arrondissement souhaitent aux
Angevines et aux Angevins un
joyeux Noël et une
bonne année
2014!*

Portes ouvertes au Centre
communautaire d'Anjou
les 17, 18 et 19 janvier
Voir en page 2

Résultats Élection 2013

MAIRE DE MONTRÉAL

Denis Coderre	32,15 %
Équipe Denis Coderre pour Montréal	
Mélanie Joly	26,47 %
Vrai changement pour Montréal Groupe Mélanie Joly	
Richard Bergeron	25,52 %
Projet Montréal - Équipe Bergeron	
Marcel Côté	12,79 %
Coalition Montréal - Marcel Côté	
Et autres candidats	3,08 %

MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

Luis Miranda	56,46 %
Équipe Anjou	
Rémi Tondreau	24,49 %
Équipe Denis Coderre pour Montréal	
René Obregon	12,57 %
Projet Montréal - Équipe Bergeron	
Nyrlande Marcellus	6,48 %
Coalition Montréal - Marcel Côté	

CONSEILLER DE VILLE POUR L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

Andrée Hénault	54,06 %
Équipe Anjou	
Youssef Hariri	23,63 %
Équipe Denis Coderre pour Montréal	
Daniel Attard	14,21 %
Projet Montréal - Équipe Bergeron	
Charlotte Watson-Moreau	8,11 %
Coalition Montréal - Marcel Côté	

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT D'ANJOU – DISTRICT CENTRE

Michelle Di Genova Zammit	46,35 %
Équipe Anjou	
Angela Mancini	30,84 %
Équipe Denis Coderre pour Montréal	
Jean-Sébastien Roussy	16,30 %
Projet Montréal - Équipe Bergeron	
Mona Moussalem	6,52 %
Coalition Montréal - Marcel Côté	

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT D'ANJOU – DISTRICT OUEST

Gilles Beaudry	51,37 %
Équipe Anjou	
Agata La Rosa	28,30 %
Équipe Denis Coderre pour Montréal	
Blaise Guillotte	12,60 %
Projet Montréal - Équipe Bergeron	
Mona Sara	7,73 %
Coalition Montréal - Marcel Côté	

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT D'ANJOU – DISTRICT EST

Paul-Yvon Perron	51,89 %
Équipe Anjou	
Sylvain Plourde	23,62 %
Équipe Denis Coderre pour Montréal	
Nadia Edouard	16,89 %
Projet Montréal - Équipe Bergeron	
Boubacar Touré	7,60 %
Coalition Montréal - Marcel Côté	

Source : www.resultats-election-montreal.ca

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Responsable de la publication
Aline Boulé

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Systèmes Datamark inc.

Tirage
21 100 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2013 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou

7701, boulevard
Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

nauguration



Les 17, 18 et 19 janvier 2014

Journées portes ouvertes au Centre communautaire d'Anjou

Les élus de l'arrondissement, la Direction générale et la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ainsi que leurs partenaires associatifs et communautaires sont heureux d'offrir à la population angevine la possibilité de visiter les nouveaux locaux du Centre communautaire d'Anjou situé au 7800, boulevard Métropolitain Est, à Anjou.

Une cérémonie d'inauguration se déroulera le vendredi 17 janvier, à 18 h 30, dans la salle 24 de l'édifice. Pour l'occasion, le maire d'arrondissement, M. Luis Miranda, prononcera un discours d'ouverture pour

ensuite procéder à une coupe du ruban en compagnie de ses collègues du conseil d'arrondissement. Les citoyens seront accueillis dès 18 h. Un vin d'honneur sera servi et une visite guidée clôturera cette première journée d'accueil.

Les journées portes ouvertes du samedi 18 janvier et du dimanche 19 janvier auront lieu de 10 h à 15 h. Au programme : visites guidées, démonstrations et ateliers animés par des organismes, distribution de ballons, etc. La mascotte *Anjouer* sera sur place de 11 h à 14 h.

Soyez nombreux à être au rendez-vous!

Maire suppléant d'arrondissement



Gilles Beaudry

Conseiller d'arrondissement
District Ouest

Nomination

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 décembre, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, a été désigné maire suppléant d'arrondissement pour les mois de décembre 2013, janvier, février et mars 2014.

Collectes durant les fêtes

Les **ordures ménagères** seront ramassées les mardis 24 et 31 décembre ainsi que les vendredis 27 décembre et 3 janvier.

La collecte des **matières recyclables** aura lieu les jeudis 26 décembre et 2 janvier.

Une collecte des **encombrants et des résidus de construction, de rénovation et de démolition** se tiendra le jeudi 2 janvier.

La collecte de **sapins de Noël naturels** se tiendra les mercredis 8 et 15 janvier. Pour y participer, quelques règles doivent être observées :

- enlevez-lui tous les ornements;
- ne le mettez pas dans un sac en plastique ou autre;
- ne l'entourez pas d'un filet de nylon;
- placez-le à l'horizontale;
- orientez la base du tronc vers la voie publique;
- veillez à ce qu'il ne soit pas recouvert de neige ou pris dans la glace;
- évitez de le sortir plusieurs jours à l'avance.

Les collectes ont lieu même si des opérations de déneigement sont en cours.

Renseignements : 311.

Offres d'emploi



Camp de jour Les Ateliers-Soleil

Saison estivale 2014

L'arrondissement d'Anjou vous informe que l'affichage des postes pour le camp de jour Les Ateliers-Soleil de la saison estivale 2014 se tiendra **du 20 au 31 janvier 2014**, sur le site Internet de la Ville de Montréal, à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/emploi.

Congés des fêtes

Les bureaux administratifs de l'arrondissement d'Anjou seront fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

Les bibliothèques d'Anjou seront fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre 2013 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2014. À noter qu'elles ouvriront leurs portes les 27 et 30 décembre, de 10 h à 18 h, et selon l'horaire régulier les 28 et 29 décembre.

Venez rencontrer vos élus

Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires du conseil d'arrondissement les **mardis 14 janvier, 4 février et 4 mars**, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.

Renseignements : 514 493-8004.

Bureau du citoyen

Rencontres sans rendez-vous, de 9 h à midi à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet sur l'arrondissement et faire vos demandes ou vos commentaires.



Luis Miranda
25 janvier



Michelle Di Genova Zammit
8 février



Andrée Hénault
22 février

Qualité de l'air

Dans le cadre du Plan local de développement durable d'Anjou, nous vous présentons ici deux mesures mises de l'avant pour améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre...

Saviez-vous que ?

Le règlement (RCA 17) interdit de laisser tourner pendant plus de trois minutes le moteur d'un véhicule garé par période de 60 minutes

Cette mesure ne s'applique pas lorsque la température extérieure est inférieure à - 10 °C ou qu'une personne se trouve à l'intérieur du véhicule ou encore lorsque les vitres doivent être dégivrées avant de démarrer.

Elle ne s'applique pas non plus aux véhicules d'urgence, blindés, électriques ou hybrides, ou encore aux véhicules contenant des aliments qui doivent rester à une température constante.

Mentionnons qu'un véhicule lourd à moteur diesel fait l'objet de restrictions particulières.

*On a un plan !
On le suit !
On agit !*



ANJOU

LE PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2012 - 2015
Ensemble pour une métropole durable

La Ville de Montréal dispose d'un règlement qui encadre le chauffage au bois.

En voici les grandes lignes :

- L'installation de tout appareil ou foyer permettant l'utilisation d'un combustible solide est désormais interdite.
- Toutefois, l'installation d'un appareil à granules certifié EPA ou CAN/CSAB415.1 est autorisée.
- Les appareils au gaz ou électriques sont également permis.
- Les appareils existants peuvent demeurer en fonction. Toutefois, en cas de remplacement, un poêle conforme au règlement en vigueur devra être installé.

Avant de procéder à l'installation d'un appareil à granules ou au gaz, il est obligatoire de vous procurer un permis au comptoir d'accueil des permis. Lors de l'achat de l'appareil, assurez-vous de la certification de votre appareil à granules (EPA ou CAN/CSAB415.1).

Il est important de noter que d'autres types de produits qui ne sont pas autorisés sont en vente sur le marché. Enfin, l'installation doit être effectuée selon les recommandations du fabricant.

Renseignements : ville.montreal.qc.ca/chauffageau bois, ou 311.

Défilé du père Noël



Nicolas Noël a ébloui la foule !

L'arrondissement d'Anjou tient à remercier le comité organisateur du 10^e Défilé du père Noël, notamment le concepteur et directeur artistique, M. André St-Laurent, les bénévoles qui y ont participé ainsi que les nombreux organismes communautaires angevins qui

ont offert un spectacle féérique à la foule amassée tout au long du parcours... Ce fut une soirée magnifique dont se souviendront les spectateurs, petits et grands, pendant longtemps.

Nouveau

Comme pour les chiens, la garde des chats nécessite un permis

Le règlement de l'arrondissement d'Anjou sur le contrôle des animaux (RCA 95) stipule que tout propriétaire ou gardien d'un ou de plusieurs chats ou chiens doit obtenir chaque année un permis pour la garde de chacun de ses animaux au plus tard le 30 janvier. Le permis coûte 5 \$ pour un chat, 15 \$ la première année pour un chien puis 25 \$ pour les années suivantes.

Toutefois, sur présentation d'une preuve, ce permis est gratuit pour toute personne :

- ayant un handicap, propriétaire d'un chien d'assistance ou encore âgée de 65 ans et plus, en tout temps;
- qui adopte un animal dans un refuge, **pour le premier permis délivré** suivant l'adoption de l'animal.

Le permis pour 2014 est disponible dès à présent au bureau Accès Anjou.

Soirées-concert Anjou

Trio Fibonacci

Judi 30 janvier à 19 h 30



CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL

Félix Mendelssohn fut non seulement l'un des plus grands enfants terribles que le monde musical ait connus, mais surtout un homme hautement sociable et généreux qui commandait le respect de l'Europe entière. Le Trio Fibonacci vous invite à vivre un événement unique autour de Mendelssohn et de ses amis. Au programme : Mozart, Liszt, Schumann, Chopin et Mendelssohn.

Les billets seront en vente à 10 \$ l'unité dans les bibliothèques d'Anjou.

La logistique de ces concerts est organisée avec le soutien de l'organisme Culture à la carte d'Anjou. Église Jean XXIII : 7101, avenue de l'Alsace. Les portes ouvriront à 18 h 45.

Renseignements : 514 493-8200 (jour) 514 493-8266 (soir)

Concert hors série

Tout simplement... Marie Chantal

Judi 8 mai à 19 h 30



Marie Chantal Toupin

Après dix années de carrière, Marie-Chantal Toupin désire vous dévoiler anecdotes et confidences. Reprenant certains de ses plus grands succès, elle vous fera découvrir l'essence des textes qu'elle interprète.

Spectacle avec deux musiciens, un piano, une guitare, une voix. Assistez à une soirée hors de l'ordinaire signée Marie-Chantal Toupin...

Billets disponibles dès le mardi 21 janvier à 18 h au coût de 20 \$ l'unité dans les bibliothèques d'Anjou.

Concert de musique de chambre avec les musiciens de l'OSM

Vendredi 11 avril à 19 h 30

C'est avec grand plaisir que l'arrondissement d'Anjou vous invite à célébrer la culture en vous offrant un concert gratuit dans la nouvelle salle du Centre communautaire d'Anjou.

Une occasion exceptionnelle d'entendre des musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal en formation intimiste, Andrew Wan, violon, Neal Gripp, alto, et Anna Burden, violoncelle, qui interpréteront : le *Divertimento en mi bémol majeur*, K. 563 de Wolfgang Amadeus Mozart et la *Sérénade pour violon, alto et violoncelle en do majeur, opus 10* d'Ernst von Dohnányi.

Centre communautaire d'Anjou (7800, boul. Métropolitain Est)

Entrée libre. Laissez-passer disponibles dans les bibliothèques d'Anjou, dès le mardi 21 janvier à 18 h.

Maximum de quatre laissez-passer par personne (valides jusqu'à 10 minutes avant l'heure prévue pour le spectacle).

Invitation OSM



accès culture

Soirée en hommage à nos bénévoles

Afin de remercier les bénévoles qui ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour bonifier les services offerts aux citoyennes et aux citoyens, l'arrondissement d'Anjou les a invités à un cocktail le 17 octobre dernier. Près de 650 bénévoles ont participé à cette soirée. Pour l'occasion, les élus ont salué l'engagement exceptionnel de bénévoles émérites. De plus, les anniversaires quinquennaux de quelques organismes ont été soulignés. L'arrondissement d'Anjou a remis à tous les bénévoles présents un petit souvenir.

Des bénévoles émérites

Dans le cadre de cet hommage, des organismes et des citoyens avaient proposé des personnes qui méritaient d'être félicitées pour leur implication. On aperçoit les gagnants par catégories dans les photos. Les élus de l'arrondissement (à gauche sur les photos des lauréats) remettent un présent à chaque bénévole émérite.

Les lauréats de la catégorie « Relève bénévole » sont :



M. Richard Paquette,
Service d'aide
communautaire d'Anjou



Mme Francine Lafortune,
Jardin communautaire
Notre-Dame d'Anjou



M. Giovanni Davirro,
Association des aînés
italiens d'Anjou



Mme Mina Berrached,
Carrefour des femmes
d'Anjou



Mme Denise Gagnon,
Service d'aide
communautaire d'Anjou



Mme Natacha Tanguay,
Carrefour des femmes
d'Anjou

Les lauréats de la catégorie « Bénévole de soutien » sont :



M. Gates Zullo,
Association de soccer
Anjou



Mme Gisèle Gagnon,
Société canadienne du
cancer - section Anjou



Mme Caroline Vallée, Club
de patinage artistique Anjou
Kinsmen



M. Thierry Petitjean
Roget, Service d'aide
communautaire d'Anjou



Mme Stéphanie Dupuis,
Garderie des Roseaies

Les lauréats de la catégorie « Grand bénévole » sont :



M. Ernest Loiselle, Club de
patinage artistique Anjou
Kinsmen



Mme Huguette Lachance,
Société canadienne du
cancer - section Anjou



Mme Linda Croteau,
Association de
volley-ball Anjou

Mention spéciale à l'Agora Anjou



Une plaque souvenir a été remise
par le maire d'arrondissement,
M. Luis Miranda, à MM. François-André
Brosseau, Denis Normandeau
et Michel Normandeau.

Sincèrement
merci !

Remerciements aux organismes

Sur les photos ci-dessous, les élus d'Anjou sont en compagnie des représentants des organismes angevins à qui des trophées ont été remis en guise de reconnaissance de l'œuvre accomplie au cours des décennies.

Anniversaire d'organismes



1^{re} rangée, de gauche à droite

30^e anniversaire, Association de baseball mineur d'Anjou, représentée par M. Elliot Rodriguez
25^e anniversaire, Association Marie-Reine d'Anjou, représentée par Mme Juliette Collin
Mme Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre
30^e anniversaire, Maison de jeunes Le Chemin Faisant, représentée par M. François-André Brosseau
Mme Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou

2^e rangée, de gauche à droite

M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest
M. Luis Miranda, maire d'arrondissement
M. Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement, district Est
15^e anniversaire, Club Aikibudo Anjou, représenté par M. Alain Charland
25^e anniversaire, Chevaliers de Colomb - Conseil 9821 St-Conrad, représenté par M. Mario Robert
5^e anniversaire, Club d'escrime Les Spartiates d'Anjou, représenté par Mme Julie Hurtubise.



1^{re} rangée, de gauche à droite

30^e anniversaire, Club de l'âge d'or italien d'Anjou, représenté par M. Nicolino Barbieri
50^e anniversaire, organisme Anjou United Church, représenté par Mme June Allen
Mme Michelle Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre
30^e anniversaire, Club aquatique les Fouiqs d'Anjou, représenté par M. Jacques Michaud
30^e anniversaire, Carrousel du P'tit monde d'Anjou, représenté par Mme Méliza Dufresne
Mme Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou

2^e rangée, de gauche à droite

M. Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement, district Est
M. Luis Miranda, maire d'arrondissement
35^e anniversaire, Jardin communautaire Roi-René, représenté par M. Robert Brodeur
M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest

Absents sur la photo :

15^e anniversaire, Garderie Bille de Verre (CPE), représentée par Mme Christiane Thuot
30^e anniversaire, Association de tennis Anjou, représentée par M. Martin Dumas

Déneigement

C'est l'hiver!

Suivez les conseils de base prodigués ci-dessous, vous aiderez non seulement votre arrondissement à limiter ses dépenses relatives au déneigement, mais également à faire d'Anjou un endroit beaucoup plus sécuritaire et agréable pour chacun d'entre nous.

Déneigement de nuit sur les grands axes routiers

Afin d'assurer une meilleure sécurité routière, l'arrondissement procédera au déneigement de nuit sur certains axes routiers, tels que de Châteauneuf, de Chaumont, des Galeries-d'Anjou et Bombardier.

Soyez vigilants et respectez la signalisation mise en place lors d'une opération de déneigement (pancartes interdisant le stationnement). Cette vigilance améliore l'efficacité de nos opérations et permet de dégager l'ensemble des rues et des trottoirs dans les 48 heures.

Pourquoi déneiger adéquatement?

Une rue ainsi que des trottoirs dégagés laissent la voie libre :

- aux véhicules d'urgence;
- aux piétons, particulièrement à nos aînés et à nos enfants, qui peuvent ainsi marcher sur les trottoirs plutôt que sur la chaussée;
- aux automobilistes qui peuvent circuler sans zigzaguer entre les amas de neige et les véhicules mal garés faute de place le long des trottoirs.

Il est donc impératif de ne pas accumuler de neige sur les trottoirs ou dans les rues!

Peut-on pousser la neige ou la glace sur la voie publique?

Seuls les propriétaires ou les occupants d'immeubles résidentiels de six logements et moins ne disposant pas d'une surface réservée au stationnement autre que les accès au garage ont cette autorisation, à certaines conditions : après une chute de neige importante et avant les opérations de déneigement. À noter qu'il est interdit à tous les résidents, sous peine d'amende, de pousser de la neige ou de la glace sur la voie publique après les opérations de déneigement. La neige ou la glace amoncelée, déposée ou poussée dans la rue ou sur le domaine public doit provenir exclusivement du stationnement ou de l'allée y menant ou encore du trottoir donnant accès à l'entrée principale du bâtiment.

Où garer son véhicule?

De façon à permettre aux personnes qui ne disposent pas d'un stationnement privé (notamment les locataires) de trouver une place dans la rue, nous demandons à ceux qui ont une entrée privée ou un garage d'y garer leur véhicule en tout temps. De surcroît, nous demandons aux automobilistes de se garer de manière à ce que leur véhicule n'occupe pas deux espaces, empêchant ainsi le stationnement d'une autre voiture. N'oubliez pas non plus de laisser une distance raisonnable entre votre véhicule et le trottoir. Vous facilitez ainsi le passage des chenillettes déneigeuses.

En tout temps
Il est interdit de pousser la neige dans la rue si l'accumulation est inférieure à 5 cm (2 po).
Dans ce cas, déposez toujours la neige sur votre propriété.

Respectons nos voisins!

Nous vous incitons à déneiger sans empiéter sur la propriété voisine. En effet, certains envoient par inadvertance chez leurs voisins la neige accumulée sur leur abri d'auto ou sur leur propriété. Si vous utilisez une souffleuse à neige, prenez soin de la régler pour qu'elle rejette la neige au bon endroit. Quand il neige sur votre terrain, les voisins reçoivent eux aussi leur part de flocons à ramasser. Alors, pourquoi en rajouter? Pensez à ne pas ensevelir sous la neige les véhicules stationnés au bord du trottoir. Un tel esprit civique vous vaudra la sympathie de votre entourage.

Déblayez vos balcons

N'oubliez pas de déneiger rapidement vos balcons après une chute de neige, ces derniers pourraient servir d'issue de secours en cas d'incendie.



Nous vous remercions de bien respecter ces consignes.

Permis

Votre déneigeur a-t-il son permis?

Tout propriétaire qui engage un entrepreneur pour déneiger son entrée de stationnement doit s'assurer que ce dernier détient un permis de l'arrondissement valide. De plus, l'entrepreneur doit poser au moins un poteau indiquant l'aire où il effectuera l'enlèvement de la neige.

Le coût du permis est de 100 \$ pour le premier véhicule à moteur et de 25 \$ pour tout véhicule additionnel enregistré au même nom. Ce montant est valable pour tous les contrats obtenus sur le territoire angevin. Le permis est valide du 1^{er} novembre au 31 octobre et ne peut être cédé à quelqu'un d'autre. On peut se le procurer au bureau Accès Anjou, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 514 493-8000.

Parc d'affaires

Abri temporaire interdit

Rappelons que les abris temporaires sont interdits dans le secteur industriel et ne doivent en aucun cas être installés pour servir de lieu d'entreposage. Nous vous remercions de respecter ce règlement.

Concours de décorations de Noël

Pour participer au concours, laissez vos décorations allumées, après 18 h, jusqu'au 24 décembre. Si votre propriété a été sélectionnée par le jury, le photographe pourra prendre des photos. Bonne chance à toutes et à tous.



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271

Chanter, jouer et mimer! De belles comptines qui permettent à vos petits de découvrir la magie des mots.

Pour les adultes

Les lundis rencontre

Impôts et planification fiscale 2014

Conférence de François Desmarais

Lundi 27 janvier à 10 h

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Vous travaillez dur pour gagner votre vie et vous voudriez voir votre argent fructifier. Pour assurer une bonne croissance de votre patrimoine, vous devez analyser avec soin votre portrait financier global. En choisissant les bons placements pour votre portefeuille, vous paierez moins d'impôt et optimiserez vos rendements.

Formations aux outils numériques Hiver 2014



Bibliothèque Jean-Corbeil de 10 h à 11 h 30

Des formations destinées à vous outiller pour accéder aux nombreuses possibilités d'Internet. Inscription obligatoire au bureau de la référence dès le 5 janvier.

Initiation au clavier et à la souris les 15 et 22 janvier, 13 et 19 février et 26 mars

Initiation à Internet les 29 janvier, 5 et 27 février, 12 mars et 2 avril

Création d'un compte courriel les 12 février et 19 mars

Le livre numérique les 11 février, 11 mars et 8 avril

Création d'un compte Facebook les 18 février, 18 mars et 15 avril

Pour les jeunes

La lecture en cadeau



Les bibliothèques d'Anjou deviennent un point de chute pour le programme de la Fondation pour l'alphabétisation *La lecture en cadeau*. Achetez un livre jeunesse et déposez-le dans l'une des bibliothèques d'Anjou. Votre don sera acheminé à un enfant qui aura son premier livre neuf! Un beau geste pour mettre un peu d'imaginaire dans le quotidien d'enfants. La collecte de livres se termine le 30 décembre.

Heure du conte

Tous les samedis du 1^{er} février au 12 avril à 10 h

Pour les 3 à 5 ans et leurs parents

Bibliothèque Jean-Corbeil

Aucune inscription

Amenez vos petits pour les initier aux plaisirs de la lecture! Chaque animation se termine par un bricolage lié aux histoires lues.

Les mercredis bricolage et jeux

Mercredi 30 janvier à 15 h 30

Pour les 6-10 ans

Bibliothèque Jean-Corbeil

Le mercredi après l'école, les enfants peuvent réaliser, à la bibliothèque, de beaux bricolages sur les thématiques proposées.

Les mardis S.O.S devoirs

Les mardis toutes les deux semaines du 21 janvier au 10 juin à 15 h 30

Pour les 7-12 ans

Bibliothèque du Haut-Anjou

Aide aux devoirs et activités ludiques animés par une bibliothécaire.

Activités culturelles

Atelier de cupcakes

Lundi 3 février, de 9 h 30 à 11 h 30

Entrée libre, maximum 15 participants

Centre communautaire d'Anjou (7800, boul. Métropolitain Est)

Épatez vos invités en décorant vos propres *cupcakes*. Un atelier sous le thème de la Saint-Valentin vous permettra de découvrir les techniques d'utilisation d'une douille et de la pâte à sucre. Vous créez quatre sortes de décorations et vous repartirez avec vos créations :

- Fabrication d'une rose roulée simple
- Cake topper* en fondant
- Utilisation du papier comestible
- Utilisation de divers moules

Venez découvrir vos talents culinaires!

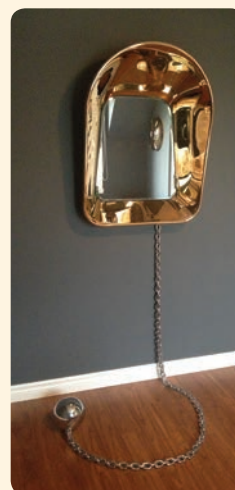


Exposition de Benoit Choquette Dorures et faux fuyants



Du 18 janvier au 20 février

Galerie d'art Goncourt



Né à Anjou, Benoit Choquette se décrit comme un artiste autodidacte qui travaille différents médiums. Son parcours artistique a officiellement commencé à la suite de ses études professionnelles en ébénisterie. Par la suite, à travers les divers métiers manuels (vitrier, rénovation, ferblanterie...), il apprend à maîtriser d'autres matières (verre, miroir, métal, céramique...). Alors, dans ces temps libres, il fabrique des meubles, peint, sculpte en y intégrant des matériaux et des textures variés (placage en or 24 carats, de chrome, rembourrage, bronze). En 2012, il participe au Salon international du design intérieur de Montréal. Son objectif créatif est d'essayer de renouveler son style, d'utiliser des matières différentes et de changer de technique pour chaque création.

Le vernissage aura lieu le jeudi 23 janvier à 19 h à la Galerie d'art Goncourt en présence de l'artiste. Un vin d'honneur sera servi.

Secteur théâtre jeunesse

Petit voilier



Pour les 2 à 7 ans

Cirque – Théâtre – Marionnette à gaine

Samedi 8 février à 10 h 30

Salle d'animation de la bibliothèque Jean Corbeil

Murielle doit sortir les poubelles. Elle doit transporter une pyramide d'ordures. Elle découvre que la chaussette peut faire un drapeau; le rouleau de papier de toilette, une longue-vue; le vieux manche à balai, un grand mat. Un moment de jeu clownesque et d'acrobatie qui apporte une douce réflexion sur l'importance de recycler.

Laissez-passer disponibles une heure avant le spectacle, valides jusqu'à 10 minutes avant l'heure prévue.

Renseignements : 514 493-8260